

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT HILAIRE DE LOULAY DU 22/09/2020

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
BLAINEAU Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DUGAST Véronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DUGAST Frankie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DUGAST Véronique	<input type="checkbox"/>
GRIMAUD Anne-Laure	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HUCHET Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
LARCHER Elodie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MABIT Lionel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MATHIEU Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PICHAUD Christian	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ROUSSEAU Daniel	<input type="checkbox"/>
ROUSSEAU Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SECHER Nathalie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HUCHET Philippe	<input type="checkbox"/>

Assistait également à la
réunion
ROUSSEAU Amandine

Mme Anne-Laure GRIMAUD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR NECESSITANT LE VOTE D'UN AVIS

1. Décision de principe sur la reprise en régie directe du service restauration et création de postes.

Le 15 juillet dernier, il a été conjointement décidé, par l'association Familles Rurales Saint Hilaire de Loulay et la commune de Montaignu-Vendée que le service de restauration scolaire serait repris en gestion directe par la collectivité à compter du 2 novembre prochain.

L'association, gestionnaire depuis l'origine, cessera l'activité de ce service le 1^{er} novembre prochain.

Dans l'intérêt des enfants accueillis dans ce service et leurs familles, la collectivité et l'association ont travaillé ensemble sur les modalités de cette reprise tant sous l'angle des ressources humaines que sur l'organisation.

Après une phase de concertation entre l'association locale Familles Rurales et la commune, il reviendra au conseil municipal de Montaigu-Vendée d'approuver la reprise en gestion directe du service de restauration scolaire par la commune de Montaigu-Vendée, à partir du 2 novembre 2020.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, ... Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

- Reprise seulement du restaurant scolaire de Familles Rurales.
- Pour le transport scolaire, voir la Communauté de Communes Terres de Montaigu.
- Difficultés en 2019-2020 ; situation difficile depuis plusieurs années (bénévoles) et difficultés financières.

2. Règlement intérieur du service de restauration.

Le service de restauration scolaire de la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay sera, après approbation du Conseil Municipal de Montaigu-Vendée, sous gestion communale à partir du 02 novembre 2020.

Comme présenté le 14 septembre dernier aux membres de la Commission Education-Familles et Cohésion Sociale, le règlement intérieur de ce service s'appuiera sur le règlement intérieur déjà harmonisé entre les 2 services de restauration scolaire gérés par la collectivité.

Il conviendra d'adopter le règlement intérieur précisant les modalités pratiques du service de restauration scolaire sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

- Subventions plus importantes (Association Boufféré → 45 000 €/an).
- Sur Montaigu-Vendée, pas d'équité entre les communes déléguées
 - A Saint Hilaire, subvention de manière matériel
 - Subvention directe au repas dans les autres communes
- Il faudrait une participation à la même hauteur pour tous les habitants de Montaigu-Vendée.
- Tarifs en fonction du quotient familial.

3. Convention de partenariat avec l'association locale Familles Rurales Saint Hilaire de Loulay et versement d'une subvention.

Pour octroyer une subvention d'un montant supérieur à 23 000 € à un organisme privé, la collectivité doit conclure une convention partenariale.

La convention partenariale proposée entre la commune de Montaigu-Vendée et l'association locale Familles Rurales Saint-Hilaire-de-Loulay concerne le service de restauration scolaire. L'association en est, à ce jour, la gestionnaire sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay.

La période de la convention est établie du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2020. La date de fin de la convention est fixée au 1^{er} novembre 2020, résultant de la reprise du service de restauration scolaire en gestion directe, par Montaigu-Vendée, à partir du 2 novembre 2020.

La subvention prend la forme d'une aide directe au fonctionnement du service de restauration scolaire, sur la base d'un montant de 0,72 € par repas et par jour d'ouverture du service, pour les enfants de Montaigu-Vendée, sur la période citée dans la convention.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par 9 voix pour, 0 Voix contre, 2 abstentions

Observations éventuelles

- Objectif subvention rétroactive ? Moyen de financer la gestion de 2020
- Qu'est-ce qui oblige la commune à passer une subvention rétroactive ?
- Subvention d'équilibre ?
- Convention du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} novembre 2020.
- Subvention pas assez suffisante ? 7 000 € Familles Rurales
- Pas de contrainte juridique si inférieur à 23 000 € (pas besoin d'une convention).
- Cette convention arrive tard.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

1. Vote des subventions de fonctionnement 2020 aux associations.

Monsieur le Maire présentera au conseil communal les subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2020 selon les critères d'attribution étudiés en commission.

2. Convention SyDEV – Travaux neufs d'éclairage du lotissement De Lorgeril – tranche 2.

Le SyDEV a fait parvenir la convention tripartite n°L.P4R.146.19.001 se rapportant à des travaux neufs d'éclairage liés à extension de réseaux sur la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay, au lotissement de Lorgeril (tranche 2).

Il conviendra de signer une convention tripartite entre le lotisseur, la commune et le SyDEV pour confirmer l'intégration de ces ouvrages dans le patrimoine communal après réception des travaux par le maître d'œuvre du SyDEV.

Aucune dépense n'incombera à la collectivité.

3. Informations diverses

Projet immobilier « les Jardins du Chemin Neuf »

- Pose de la 1^{ère} pierre le mardi 8 septembre dernier.
- Projet de numérotation des rues des maisons individuelles et du collectif.

Marché – Place du Centre Bourg

- Le mobilier est livré et sera prochainement installé.
- Arrivée d'un nouveau marchand le mardi soir : une pâtisserie.

Parc d'Activité les Marches de Bretagne

- Projet d'installation de 3 nouvelles entreprises : Verdemobil (Unité de biogaz), Moinard (électricité sur bâtiment tertiaire) – Vendée Sécurité (alarme et surveillance) et Lebert (menuiseries extérieures – charpente métallique).

PLUi – Enquête publique

- Elle se déroulera du lundi 28 septembre 2020 à 9h00 au mardi 27 octobre 2020 à 17h00.
- Le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en mairie.
- Plusieurs permanences du commissaire enquêteur sur Montaigu-Vendée et notamment à Saint Hilaire de Loulay, le lundi 19 octobre de 9h à 12h.

Elections sénatoriales

- Elections des 3 sénateurs de Vendée le dimanche 27 septembre de 8h30 à 17h30, à la Préfecture de Vendée
- Amende de 100 € en l'absence de vote d'un membre du collège électoral.

Agenda

- Festival les Saltim'gosses, les vendredi 25 et samedi 26 septembre 2020
- Exposition photos de Lolayo, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 octobre 2020
- Inauguration de la station d'épuration, le samedi 10 octobre à 10h00
- Cérémonie commémorative du 11 novembre à la Guyonnière

Dates des conseils délégués et du conseil municipal

Agenda	
Mardi 10 novembre 2020	Réunion des conseils délégués
Mardi 17 novembre 2020	Réunion du conseil municipal
Mardi 15 décembre 2020	Réunion des conseils délégués
Mardi 22 décembre 2020	Réunion du conseil municipal
Mardi 2 février 2021	Réunion des conseils délégués
Mardi 9 février 2021	Réunion du conseil municipal
Mardi 13 avril 2021	Réunion des conseils délégués
Mardi 20 avril 2021	Réunion du conseil municipal
Mardi 22 juin 2021	Réunion des conseils délégués
Mardi 29 juin 2021	Réunion du conseil municipal

Le conseil communal prend note de ces informations